Mo. You wil buil cent soisant trois be wing togetione jour dumoin Commanl 8-De Juillet, Vous Cure, soussigne, les formalités civiles observées et Moinet: les baus cononiquement publics sans opposition jundique avous donné les bénédiction surptiale à Jean Cornueult, journalise, vous en promières nows de Julie Bretonneau ne' enfectle parsifie et dominible et à Augustine Moinet, fille majoure de feur pour Moinet et à Souise Remard, use à Rollé (diocèse de Sortiers), et douisitées en cotte paroifse, dant repart; en présence de Pour Savary et Etienne Commandt, cousin et frère del étions et d'Inbain Moinet et Jean-Marie Kellet, qui ont delar ne savoir signer, sant Mr Keller qui a signe avec Nour Gue Sigueds Relley Charles Tavary 4.1. L'an mil buit cent soisante trois, le vingt-sixième jour Jaiques du mois I Amit, le corps de Jacques Gancher, décède davant Gancher. hier alage de Soisante-Seize aus, en cette paroipe, a eté inhume dans le comptière de cette paroifie, par Nous bure Sourique! f. Gantter 12. Law mil huid ent soisante-trois, le vingt-huitième jour de leddec 1.1. belestine Vision en cette paroifie, à l'age d'un an de le cirlume! Donne cimetière de cette paroifie, par Nons Cure soussigne. Cognard Cure O'Spieds. 10. I an mit huit cent sois anto-trois, le huitieme jour Dumois de Septembre, Nous Curé, soufsignel, aire Antoine Neven la permission de 16. le Curé de Meiron, les Jeanne Coindreau. formalités civiles observées et les bans cononiquements, publiés sans opposition juridique, avour donne la benédiction meptiale à Antoine Neven, cultivatour fils majour d'Antoine Neven &